

Saint-Maurice

Commune de Saint-Maurice, district de Saint-Maurice, canton du Valais

ISOS
Ortsbilder®



Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, canton du Valais, Sion

Le bourg médiéval commandait l'accès principal à la vallée du Rhône. Fondée au 6^e siècle, l'abbaye constitua une cité dans la cité et devint un centre d'enseignement renommé. Après 1900, une importante plate-forme ferroviaire fut créée en liaison avec le percement du tunnel du Simplon.



Carte Siegfried 1886



Carte nationale 1992

Petite ville

XX	Qualités de la situation
XXX	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

Autre qualité: site archéologique

Saint-Maurice

Commune de Saint-Maurice, district de Saint-Maurice, canton du Valais



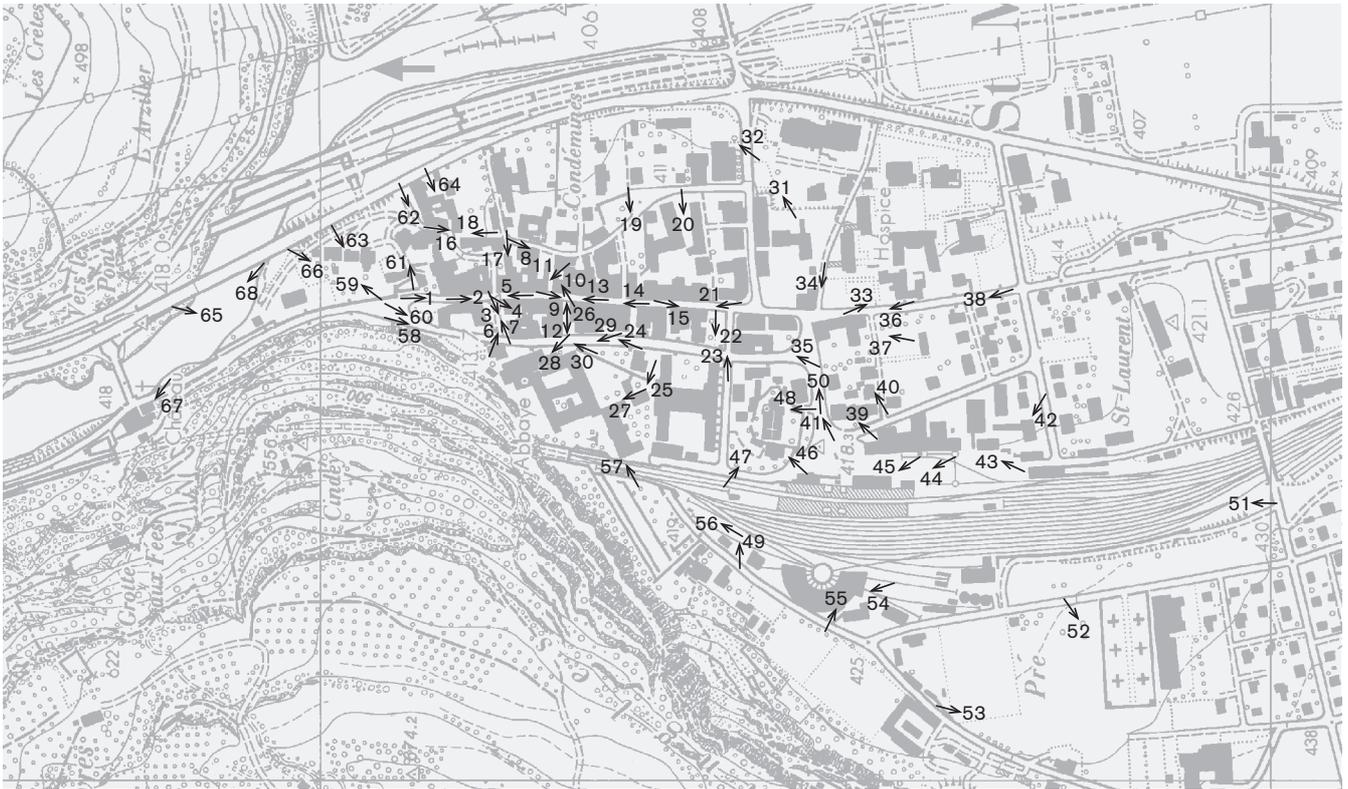
1 Grand-Rue



2



3 Place du Parvis



Direction des prises de vue 1: 8000
Photographie 1977 : 10
Photographies 1998 : 1–9, 11–68



4 Hôtel de Ville, 1727–32



5



6



7



8

Saint-Maurice

Commune de Saint-Maurice, district de Saint-Maurice, canton du Valais



9



10 Maison de la Pierre



11 Cour intérieure, après 1764



12



Saint-Maurice

Commune de Saint-Maurice, district de Saint-Maurice, canton du Valais



16



17 Quartier Sous-le-Bourg



18 Ecole, vers 1900



19



20



21



22



23



24



25 Collège, daté 1747



26



27



28 Eglise abbatiale, 1614-27



29

Saint-Maurice

Commune de Saint-Maurice, district de Saint-Maurice, canton du Valais



30



31



32 Gloriette, 18^e s.



33 Hospice Saint-Jacques, 1695 ; chapelle de 1726



34



35



36



37



38 Avenue du Simplon



39



40



41



42 Avenue du Midi



43

Saint-Maurice

Commune de Saint-Maurice, district de Saint-Maurice, canton du Valais



44 Gare CFF, 1909



45



46



48



49



47 Eglise Saint-Sigismond, 1712-17



50



51



52



53



54 Dépôt de locomotives, vers 1910



55



56



57 Collège, 1892



58



59

Saint-Maurice

Commune de Saint-Maurice, district de Saint-Maurice, canton du Valais



60



61



62



63 Place du Glarier



64



65



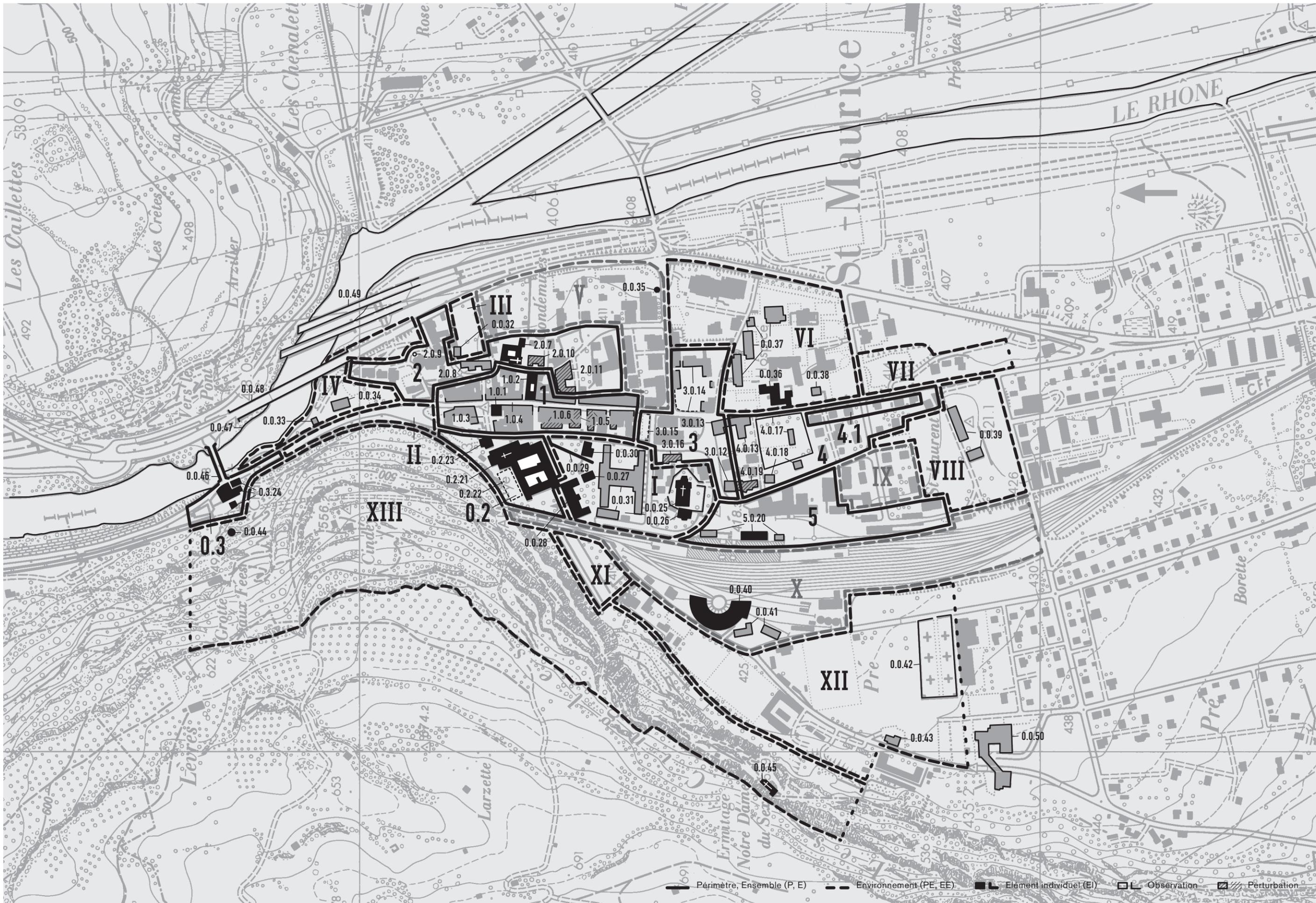
66



67



68 Pont de 1491 et château d'origine médiévale



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Noyau historique linéaire – ou « vicus rectus » – bordant la Grand-Rue, empruntée autrefois par la circulation de transit	A	×	×	×	A			1–15
P	2	Tissu artisanal et rural de Sous-le-Bourg – ou « vicus inferior » –, jouxtant le noyau historique en aval et en contrebas	B	/	/	×	B			16–19
P	3	Extension des années 1900 axée sur l'avenue de la Gare, liée à la construction du chemin de fer	A	×	×	×	A			35,39,41
P	4	Extension de la première moitié du 20 ^e s., en amont de l'avenue du Simplon	B	/	/	/	B			36–38, 40
E	4.1	Rangée de villas bordant l'avenue du Simplon ; 1 ^{re} moitié du 20 ^e s.	A	/	×	×	A			38
P	5	Tissu mixte englobant les constructions ferroviaires, dont les entrepôts bordant les voies	C	/	/	/	C			43–45
E	0.2	Noyau composé des bâtiments de l'abbaye, dominé par la falaise	A	×	×	×	A			3,28,29,60
E	0.3	Château et ouvrages fortifiés contrôlant la cluse marquant l'entrée nord du site et le passage du Rhône	A	×	×	×	A			67–69
PE	I	Esplanade arborée englobant les bâtiments du collège de Saint-Maurice et l'église Saint-Sigismond	a			×	a			25,27,46–48,56
PE	II	Couloir étroit occupé par la route d'accès, accrochée à la falaise	a			×	a			60,65,66
PE	III	Préau arboré articulant le tissu ancien occupant les berges du Rhône	a			×	a			
PE	IV	Berges du Rhône dominées par la route d'accès, médiocrement entretenues	a			×	a			63–66
PE	V	Terrains en cours d'urbanisation à l'époque du relevé, situés à la périphérie du tissu historique	b			×	b			
PE	VI	Terrains occupés par des bâtiments publics en aval de l'avenue du Simplon	ab			×	a			
PE	VII	Esplanade étroite bordant l'avenue du Simplon, partiellement urbanisée dans les années 1970	ab			×	a			
PE	VIII	Domaine agricole Saint-Laurent avec ferme	a			×	a			
PE	IX	Ilot résidentiel de taille réduite en bordure du domaine agricole Saint-Laurent	b		/		b			42
PE	X	Emprise du domaine ferroviaire	b		/		b			51,54–56
PE	XI	Parc de l'abbaye clos de murs, situé au-delà des voies CFF	a			×	a			
PE	XII	Terrains partiellement occupés par des constructions artisanales, sur l'arrière des voies CFF	ab		/		a			53
PE	XIII	Falaises escarpées surplombant le site, marquant fortement son image	a			×	a			60,64
EI	1.0.1	Hôtel de Ville dominant la place du Parvis, 1727–32 ; socle, corniches et chaînes d'angle en pierre de taille				×	A			3,4,6
EI	1.0.2	Maison de la Pierre édifée à partir de 1764 par E.-L. Macognin de la Pierre, officier au service de la France				×	A			10,11
	1.0.3	Place du Parvis, ouvrant latéralement l'espace de la Grand-Rue						o		3,6,7
	1.0.4	Grand-Rue rectiligne, dont le tracé correspond à celui de la voie romaine						o		1,2,9,13–15
	1.0.5	Constructions rompant la continuité de la Grand-Rue, parce que plus élevées ; vers 1950						o		
	1.0.6	Front arrière, côté falaise, du tissu bordant la Grand-Rue, fortement transformé après 1950 et d'aspect disparate						o		24
EI	2.0.7	Couvent des Capucins, fondé en 1640, reconstruit après l'incendie de 1693 ; rénovation en 1931				×	A			
	2.0.8	Volume composé de plusieurs bâtiments, 17 ^e –18 ^e s. ; restauration vers 1990						o		

Saint-Maurice

Commune de Saint-Maurice, district de Saint-Maurice, canton du Valais

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	2.0.9	Vasque en forme de coquille Saint-Jacques, 17 ^e -18 ^e s. ; sans doute déplacée						o		
	2.0.10	Locatif, vers 1990 ; atteinte au site liée à la proximité avec le front arrière de la maison de la Pierre							o	
	2.0.11	Immeubles locatifs, vers 1990, situés dans le prolongement du tissu historique ; perturbation liée autant à leur taille qu'à leur traitement							o	
	3.0.12	Immeuble d'inspiration Art Nouveau, ponctuant la place de la Gare ; trois niveaux et Mansart						o		39,41
	3.0.13	Immeuble dominant de l'entre-deux guerres, propriété des Augustins ; corps de bâtiments juxtaposés (voir également 4.0.13)						o		34,36,37
	3.0.14	Groupe d'immeubles à vocation publique et parapublique, constitué à partir du 19 ^e s. autour d'un parc						o		
	3.0.15	Placette allongée créée vers 1990 sur la couverture d'un parking souterrain ; souligne la coupure avec le tissu ancien						o		21,22
	3.0.16	Immeuble locatif de 5 niveaux, vers 1960 ; corps étranger dans un espace réservé à des édifices publics							o	
	4.0.17	Jardin rattaché à la propriété des Augustins, avec pavillon							o	
	4.0.18	Immeubles locatifs, vers 1900, s'inscrivant dans le prolongement du café de la Gare							o	
	4.0.19	Galerie marchande, vers 1980 ; étage habillé d'Eternit formant casquette ; rupture grossière du tissu							o	
EI	5.0.20	Gare CFF, 1909, en cours de restauration en 1997, et annexes				×	A	o		44
EI	0.2.21	Abbaye de 1707-13 ; église de 1614-27, agrandie en 1946-49 ; clocher d'origine romane				×	A			3,28,60
EI	0.2.22	Cour du Martolet, avec vestiges des sanctuaires du 4 ^e au 16 ^e s.				×	A			
EI	0.2.23	Maison en fond de perspective de la place du Parvis, 16 ^e -17 ^e s. ; peut-être ancienne Maison de Ville				×	A			3
EI	0.3.24	Château édifié de 1482 à 1496, transformé après 1693 ; ancienne gendarmerie de 1843				×	A			67-69
EI	0.0.25	Eglise Saint-Sigismond, 1712-17, implantée sur une butte cernée d'une enceinte				×	A			46-48
EI	0.0.26	Cure de 1646, au caractère défensif affirmé, intégrée à l'enceinte de l'église				×	A			47
EI	0.0.27	Bâtiment daté 1747 ; utilisé en tant que collège à partir de 1804, il fut fortement remanié à la fin du 19 ^e s.				×	A			25,27
EI	0.0.28	Collège de 1895-96, agrandi en 1913-15 ; architecture éclectique				×	A			27,56,57
EI	0.0.29	Vestiges du mur d'enceinte délimitant le jardin de l'abbaye				×	A			
EI	0.0.30	Maison datée 1748, en état d'entretien médiocre ; aumônerie du collège				×	A			
	0.0.31	Nouveaux bâtiments du collège édifiés en 1964, typiques de leur époque						o		
	0.0.32	Ecole modeste, vers 1900						o		18
	0.0.33	Habitation antérieure à 1886, dont le toit affleure la route cantonale						o		
	0.0.34	Hangar couvert en Eternit ondulé, implanté au pied des murs de soutènement de la route cantonale						o		
EI	0.0.35	Gloriette de la seconde moitié du 18 ^e s., isolée parmi les immeubles locatifs				×	A			31,32
EI	0.0.36	Hospice Saint-Jacques de 1695, alors implanté hors les murs et fortifié ; chapelle de 1726				×	A			33
	0.0.37	Ecole primaire de type pavillonnaire, 1959, due à l'architecte Daniel Girardet						o		
	0.0.38	Locatif de trois niveaux ; programme inadéquat dans un espace réservé à des constructions à usage public						o		
	0.0.39	Habitation, vers 1900, et hangars, à l'abandon						o		

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Élément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	0.0.40	Dépôt de locomotives en forme de fer à cheval ; première décennie du 20 ^e s.				×	A			54,55
	0.0.41	Entrepôts en béton réalisés en 1904 selon le système Hennebique						o		
	0.0.42	Cimetière créé au 19 ^e s., isolé derrière les voies CFF						o		52
	0.0.43	Tour locative ; volume démesuré dans un environnement rural et artisanal						o		
EI	0.0.44	Tour ronde de 1830 due à Guillaume-Henri Dufour				×	A			
EI	0.0.45	Chapelle Notre-Dame du Scex, 1683				×	A			
EI	0.0.46	Pont sur le Rhône à arche unique, édifié en 1491 par Jean Paniot ; renforcé en 1523 par Ulrich Ruffiner				×	A			67
	0.0.47	Lit du Rhône encaissé						o		67
	0.0.48	Pont sur le Rhône à une seule arche, édifié en 1957						o		
	0.0.49	Pont haubané de l'autoroute, 1988 ; remarquable ouvrage de génie civil dû à Alexandre Sarrasin						o		
	0.0.50	Clinique Saint-Amé, fondée au 19 ^e s. ; agrandissements jusqu'à nos jours						o		52

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Des origines à la fin de l'occupation romaine

A l'époque préhistorique, après la fonte du glacier occupant le fond de la vallée du Rhône, vers 12 000 av. J.-C., le site occupa passagèrement l'extrémité du lac Léman. Le niveau de ses eaux était alors supérieur de quelque 30 m au niveau actuel, du fait d'un important culot de glace qui y stagnait, et atteignait la cluse de Saint-Maurice. La tribu celte des Nantuates, dont c'était la capitale, baptisa le site Acauno ou « pierre », sans doute pour désigner la barrière rocheuse qui le surplombe, latinisé en Agaunum. Les Romains, qui conquièrent le lieu en 15–10 avant l'ère chrétienne, le rebaptisèrent Tarnada ou Castrum Tarnadense, même si le nom d'Agaune continua à être utilisé et supplanta progressivement le nom romain. Ce dernier fit à son tour place, vers le 9^e siècle, au nom actuel donné en mémoire du martyr de la légion thébaine, commandée par Mauritius – devenu saint Maurice après sa béatification –, qui serait survenu à la fin du 3^e siècle de notre ère. Cette diversité des noms indique déjà à elle seule l'importance historique du site, liée à son implantation à la hauteur d'un défilé naturel créé par le cours du Rhône. Son contrôle assurait en effet l'accès septentrional à l'une des plus importantes voies de communication historiques, reliant le sud et le nord de l'Europe par le col du Grand-Saint-Bernard. Cela explique également le nom de Porta Valle-siae qui lui fut souvent attribué.

Le site fut occupé depuis la plus haute antiquité, puisque l'on a découvert dans la cour du Martolet (0.2.22) les traces d'une nécropole datant de l'âge du bronze et des tombes romaines. Durant le premier siècle de notre ère, Saint-Maurice passe pour avoir été la plus importante agglomération de toute la vallée du Rhône, choisie pour recevoir les monuments en l'honneur de l'empereur offerts par les quatre Civitates du Valais, avant d'être progressivement détrônée par Martigny, lorsque d'autres critères que ceux purement défensifs l'emportèrent. Son influence est attestée par la présence d'un poste de douane dit « du quarantième des Gaules » ; on y prélevait une taxe de 2.5% sur toutes les marchandises qui

franchissaient la cluse, en provenance ou en direction du Valais et du col du Grand-Saint-Bernard. Ce péage, dont l'origine remonte à l'époque gauloise, constitua une importante source de prospérité pour la région.

L'abbaye : un haut lieu de la chrétienté

Vers 360–370, le transfert de reliques – selon la légende, celles des martyrs de la légion thébaine – dans les caveaux d'une chapelle érigée par saint Théodore marqua les débuts de la popularité du site sur le plan religieux. Située au pied même de la falaise, à proximité immédiate du clocher roman, la chapelle fut agrandie en basilique au 5^e siècle, un premier hospice étant créé à l'est. En 515, Sigismond, fils de Gondebaud, roi des Burgondes, fonda un monastère et édifia une nouvelle basilique, plus importante, sur l'emplacement des bâtiments de l'hospice. Il y institua un rite encore inconnu en occident, celui de la « laus perennis », des moines, venus des divers monastères du royaume, se répartissant en plusieurs choeurs pour assurer une psalmodie ininterrompue. En 575, des envahisseurs venus de Lombardie pillèrent et incendièrent l'abbaye. Dès la fin du 6^e siècle, la basilique fut relevée et agrandie en direction de l'est, l'abside de saint Sigismond faisant place à celle de Gontran. A la fin du 8^e siècle, sous les abbés Vultchaire – évêque de Sens, conseiller du roi Pépin et du pape Etienne II – et Althée, qui réunissaient dans leurs mains les pouvoirs politiques et religieux, une nouvelle basilique à deux absides opposées, une disposition typiquement carolingienne, fut édifiée sur le même emplacement. L'importance de l'abbaye, située sur la route des cols conduisant à l'Italie, lui valut d'être choisie pour les cérémonies du sacre de Rodolphe I^{er} en 888, lors de la fondation du second royaume de Bourgogne.

En 940, une invasion des Sarrasins s'accompagna de pillages et d'incendies. Malgré d'importants dégâts, le complexe d'origine s'agrandit rapidement jusqu'à devenir une vaste cité religieuse, tout en acquérant parallèlement des possessions et des droits séculiers importants dans tout le Valais ainsi que dans le pays de Vaud. En 1017 probablement, l'abbé Bourcard, archevêque de Lyon, fils du roi de Bourgogne Conrad

le Pacifique, ouvrit un nouveau chantier, au cours duquel l'abside orientale fut remplacée par le clocher-porche actuel. En 1128, les chanoines, qui avaient remplacé les moines à partir de 824, adoptèrent la règle de Saint Augustin.

Durant les siècles qui suivirent, des éboulements mirent à plusieurs reprises le sanctuaire en péril. En 1614, l'abbé Pierre de Grilly prit la décision d'abandonner le site consacré du Martolet et commença l'édification d'une église voûtée disposée perpendiculairement à la falaise, accrochée au clocher-porche de l'an mille, seul élément conservé des précédents sanctuaires. En 1693, l'abbaye fut l'objet d'un grave incendie, qui mit le feu au bourg tout entier ; elle fut rebâtie, de 1707 à 1713, sous forme d'un double quadrilatère entourant deux cours intérieures. C'est de cette époque que date également le décor baroque du chœur de l'église, avec ses stalles signées A. et H.-P. Mayer, 1706. En 1933 débuta une première campagne de restauration conduite par l'architecte Adolphe Guyonnet de Genève. En 1942, un bloc de rocher arraché à la falaise éventa le clocher et s'écrasa sur les orgues de l'abbatiale. On profita des travaux de réhabilitation, menés par l'architecte Claude Jaccottet sous la supervision de la Commission fédérale des monuments historiques, pour supprimer le décor du 19^e siècle et procéder à un important agrandissement de la nef en direction de la falaise. Cette intervention, malgré tout le soin que lui accordèrent les responsables, s'est traduite par une perte de substance non négligeable ; elle a entraîné une modification de la volumétrie, du fait notamment de l'adjonction d'une rangée de chapelles latérales contre le mur oriental, tandis que la démarche purificatrice conduite à l'intérieur a provoqué une banalisation de l'image du sanctuaire.

Le bourg médiéval et son évolution jusqu'à la fin de l'Ancien Régime

Le développement du bourg débuta vraisemblablement au 11^e siècle, après la conquête du Chablais par la Savoie, même si l'occupation du lieu remonte à l'époque romaine. La possession du site fut dès lors partagée entre les comtes de Savoie et les abbés du monastère. La construction de fortifications

urbaines intervint au cours du 13^e siècle. En 1475, le Chablais fut reconquis par le Haut-Valais ; le château (0.3.24), mentionné dès 1150, devint dès lors siège du 7^e décanat, le pont sur le Rhône (0.0.46) étant édifié en 1491, en remplacement d'une succession d'ouvrages plus anciens. En 1523, le château fit l'objet d'importants travaux, qui lui conférèrent son image actuelle. La peste, qui avait déjà touché le site en 1349, réapparut en 1529–1531, et à nouveau en 1589 et en 1638.

Une gravure de Mathieu Merian, réalisée vers 1642, nous révèle un site qui, à l'exception du complexe de l'abbaye, des divers monuments et églises, se limite presque exclusivement aux maisons bordant de part et d'autre la Grand-Rue (1). L'accès nord, avec le pont sur le Rhône, est dominé par le château ; une tour, qui protégeait l'entrée du pont depuis la rive vaudoise, sera démolie en 1847, suite à la guerre du Sonderbund, tout comme la chapelle qui formait son pendant. A l'opposé, la souste, détachée du restant du tissu et qui marque la limite sud de l'enceinte, sera transformée en théâtre dans le courant du 19^e siècle, avant d'être démolie pour faire place à un immeuble édifié durant la période de l'entre-deux-guerres par la congrégation de l'oeuvre Saint-Augustin (3.0.13). L'église Saint-Sigismond (0.0.25) est alors isolée sur son tertre fortifié et forme un avant-poste du site, auquel elle est reliée par une voie protégée par des murailles, dont l'alignement correspond au vestige du mur délimitant le jardin de l'abbaye (0.0.29). Des vergers et des jardins, pris dans l'enceinte, occupent le coteau qui rejoint le Rhône. Le seul bâtiment extérieur au dispositif fortifié est alors l'hospice Saint-Jacques (0.0.36), créé au 10^e siècle et remis à l'abbaye en 1218, qui fut reconstruit et agrandi à la fin du 17^e siècle.

En 1669, la cité racheta les fortifications à l'Etat du Valais et les laissa à l'abandon, de telle sorte qu'il n'en restait plus que des ruines en 1740. Ceci semble indiquer un certain marasme du site au cours du 18^e siècle, corroboré par le compte rendu d'un voyageur qui, dans les années 1770, trouva Saint-Maurice mal bâti et mal pavé. Un incendie survenu le 23 février 1693 provoqua d'importants dommages dans tout le site. De 1712 à 1717, l'église

paroissiale Saint-Sigismond, dont l'origine remonte au 6^e siècle et qui avait déjà été détruite par un incendie vers 1300, fut reconstruite, à l'exception du clocher. Peu après, en 1727, fut édifié, en bordure de la place du Parvis, l'Hôtel de Ville (1.0.1), caractérisé par ses arcades en rez-de-chaussée.

En 1764, Etienne-Louis Macognin de la Pierre, officier au service de la France, engagea la construction de sa maison familiale à la Grand-Rue (1.0.2) ; partiellement occupée dès 1775, elle ne fut achevée que vers 1800. Son opiniâtreté à enrichir sa demeure peut être considérée comme atypique de son milieu et de son époque ; elle lui vaut cette remarque épistolaire de sa femme, en 1786 : « Il est comme les avars : avoir à brasser pour mettre tout dans ses pierres ». Il n'en demeure pas moins qu'il a légué à sa cité l'un de ses plus beaux édifices. Occupant toute la parcelle qui relie la Grand-Rue et la rue Saint-François, sa maison se distingue notamment par un superbe escalier sur cour à double volée desservant une galerie à colonnades à l'étage, peut-être le plus bel exemple de ce type dans tout le Valais.

Le site au 19^e siècle

La fin de l'Ancien Régime, qui coïncida avec l'invasion du Valais par les armées napoléoniennes en 1798, se traduisit dans un premier temps par un renforcement du rôle de Saint-Maurice. La cité devint siège du résident de France en Valais, un honneur jusqu'alors dévolu à Sion, avant que l'Empire n'en fasse en 1810 la capitale de l'un des arrondissements du nouveau Département du Simplon. Parallèlement, la Révolution entraîna la confiscation de la plupart des biens appartenant à l'abbaye, qui perdit ainsi son rôle de grand propriétaire foncier. En 1805, la diète valaisanne débattit de la dissolution de l'abbaye et de son rattachement à l'hospice du Grand-Saint-Bernard, finalement décrété en 1810 par l'empereur Napoléon I^{er} et qui perdura jusqu'au départ des Français, en 1814. Ces événements entraînèrent un déplacement de l'activité de l'abbaye dans le secteur de l'enseignement, marqué par l'ouverture d'un collège, en 1806, dont le rôle et l'importance ne cessèrent de croître durant tout le 19^e siècle et la première moitié du 20^e siècle. En 1840, le pape Grégoire XVI

éleva les abbés de Saint-Maurice à la dignité épiscopale.

L'ouverture, en 1859, de la ligne de chemin de fer reliant le Bouveret à Martigny, prolongée l'année suivante jusqu'à Sion, marqua un nouvel essor du site. Elle nécessita le percement d'un tunnel de près de 500m, inauguré en juin 1858 ; alors que son entrée nord présente un décor médiévisant, censé faire écho au château, l'entrée sud est traitée selon une grammaire architecturale néo-romane visant à répondre à celle du clocher de l'église abbatiale. Le choix de l'emplacement de la station, au sud-ouest du site historique, en terrain vierge, eut une importance considérable sur l'évolution de la cité, entraînant notamment, en 1861, la création de l'avenue de la Gare. Sa position de carrefour ferroviaire à la jonction des lignes empruntant les rives suisse et française du Léman prédestinait la station à devenir une gare de triage. La faillite de la Compagnie de la ligne d'Italie, en 1873, mit fin à cet essor et engendra par contre-coup une importante récession qui dura jusqu'à l'ouverture du tunnel du Simplon.

La position géographique de Saint-Maurice conduisit également les autorités fédérales à demander à l'ingénieur genevois – et futur général – Guillaume-Henri Dufour de concevoir un dispositif de défense. Les premiers travaux, qui firent l'objet d'une demande de crédit de 20 000 francs votée par les chambres fédérales le 3 avril 1831, débutèrent en mars de la même année. Ils se prolongèrent durant tout le 19^e siècle, notamment en 1848, sous l'influence des soulèvements en Lombardie et en Vénétie, et en 1892, lorsque les chambres fédérales votèrent un crédit de 2,1 millions de francs destiné à fermer la vallée du Rhône par des fortifications semi-permanentes. Ces travaux relancèrent l'économie locale et favorisèrent un développement du site, notamment à la hauteur de l'avenue de la Gare (3), où furent édifiés toute une série d'immeubles de style Art nouveau. La démographie corrobore cette croissance, puisque l'on passa de 1224 habitants en 1850 à 1637 habitants en 1880 – ces chiffres étant à diminuer d'environ 400 unités pour tenir compte de la population disséminée sur le restant du territoire communal.

A l'époque de la première édition de la carte Siegfried, en 1886, cette croissance est à peine entamée et le site présente encore une image en plan proche de celle du bourg médiéval illustré par Mathieu Merian au 17^e siècle, même si le choix du tracé ferroviaire préfigure en partie ce que sera son développement futur. La fin du siècle fut encore marquée par la construction, en 1895–96, d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir le collège (0.0.28), le bâtiment de 1747 (0.0.27) étant agrandi et surélevé. En 1896–97 eurent également lieu les premières fouilles archéologiques dans la cour du Martolet (0.2.22)

Le développement du site au cours du 20^e siècle

Le début du 20^e siècle fut marqué par la revitalisation ferroviaire du site, en liaison avec le percement du tunnel du Simplon achevé en 1905. Outre la gare actuelle (5.0.20), édifiée en 1909, les installations s'enrichissent d'un exceptionnel dépôt de locomotives (0.0.40), traité en rotonde semi-annulaire pour 13 machines, que joutent des entrepôts en béton (0.0.41), réalisés en 1904 selon le procédé Hennebique. Par la suite, toute une série de constructions plus ou moins élaborées s'implantèrent de part et d'autre, en limite des voies, constituant un tissu mixte d'artisanat et de dépôts (5, X). Cette évolution se concrétisa sur le plan de la démographie ; la population de la commune atteignit 2162 habitants en 1900 et 2539 habitants en 1920, puis continua de croître jusqu'à nos jours, avec 3731 habitants en 1990, presque exclusivement employés dans les secteurs secondaire et tertiaire.

D'un concours d'idées pour le plan d'extension de Saint-Maurice, organisé en 1926, presque rien ne se concrétisa dans le développement ultérieur, amorcé après la Seconde Guerre mondiale. Ce dernier s'effectua essentiellement au coup par coup et en fonction des besoins. Malgré les erreurs commises, on peut néanmoins relever très positivement la volonté de réserver les terrains rejoignant le Rhône pour y implanter l'essentiel des nombreuses constructions scolaires. Seule l'extension du collège de Saint-Maurice (0.0.31), réalisée en 1964, vint s'insérer entre l'église Saint-Sigismond et l'abbaye, au prix de diverses démolitions, parfois regrettables,

d'une surdensité locale et d'un renforcement du développement transversal est-ouest qui contredit la structure linéaire historique nord-sud de l'agglomération.

En 1957, la construction d'un nouveau pont sur le Rhône (0.0.48) permit que la route cantonale évite dorénavant le cœur du site. Constituant à l'époque le plus long pont d'Europe à une seule arche, cet ouvrage de génie civil fut considéré comme une prouesse technique. L'incidence sur le site naturel du défilé est par contre plus problématique, d'autant plus que les modifications sur la topographie qu'il a entraînées ont également eu un effet sur le micro-climat local, en facilitant notamment les formations de brouillard.

L'ouverture de l'autoroute, en 1988, se traduit par un nouvel ouvrage de génie civil, encore plus important et propre à reléguer aux oubliettes la problématique du précédent ouvrage. Chacune des voies de l'autoroute dispose en effet de son propre pont haubané et plonge dans un tunnel béant percé dans le rocher dominant la rive droite du fleuve. Le fait que l'autoroute, après un long combat politique mené par la population, passe en tranchée couverte sur la plus grande partie du front du site a eu, par contre, un effet bénéfique sur son image. Par ailleurs, sa création a fortement contribué à réduire l'effet d'entonnoir antérieur et à diminuer de manière importante la circulation de transit.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le centre historique

En harmonie avec la topographie, à la base du choix du lieu pour une implantation humaine, le site historique se caractérise par une structure allongée, orientée selon un axe général nord-sud, et une position de verrou à la hauteur du défilé étroit situé entre une falaise élevée et le cours encaissé du Rhône. Cette structure très caractéristique a encore été renforcée par le choix du tracé des voies du chemin de fer, qui a longtemps contenu tout développement à l'ouest. Ce n'est que récemment, à partir

des années 1950, que le site, à cause d'un développement passablement anarchique, a perdu de sa lisibilité.

Le coeur du site est composé de deux entités juxtaposées, mises en relation à la hauteur de la place du Parvis (1.0.3) : le bourg (1, 2) et l'abbaye (0.2), dont le complexe est groupé au pied de la falaise.

Le « rectus vicus » (1) – ou bourg proprement dit – se développe le long de la Grand-Rue (1.0.4), qui servit de route de passage de l'époque romaine au milieu du 20^e siècle. Entièrement pavée et aujourd'hui interdite à la circulation, bordée de trottoirs aménagés au début du 20^e siècle, bas et également pavés, elle a conservé de manière étonnante son image médiévale d'origine. Des ruelles, dont certaines de création récente, se greffent perpendiculairement sur la Grand-Rue ; dans la mesure où elles sont en général décalées et très étroites, elles ne menacent pas la primauté de l'axe nord-sud. Les maisons, qui, pour la plupart, ne dépassent pas les trois niveaux, sont disposées en rangées contiguës. Du fait d'un important incendie survenu en 1693, le tissu est en général postérieur et remonte dans une large mesure au 18^e et au 19^e siècle, même si, du fait de la conservation du parcellaire médiéval, l'aspect général ne s'est guère modifié ; les interventions plus récentes (par ex. 1.0.5), portent avant tout atteinte au site du fait d'un nombre d'étage supérieur et, en ce qui concerne l'Ecu du Valais, par un traitement en arrondi à l'angle de deux rues, totalement atypique du tissu historique. L'absence presque totale de tout espace intermédiaire contribue fortement au caractère urbain affirmé de l'entité.

Le long et dans le prolongement du noyau médiéval, en direction du Rhône, se déploie un tissu mixte, le « vicus inferior » (2) – appelé aussi Sous-le-Bourg –, dont l'origine remonte à la fin du Moyen Age, avec une évolution ultérieure importante. Il associe des édifices anciens à caractère public, des bâtiments artisanaux aussi bien que des immeubles locatifs récents. Le tissu proche des berges du Rhône, ponctuant l'entrée nord du site, en contrebas, est encore largement rural et demeure peu touché par le changement avec, pour corollaire, un piètre état d'entretien.

Le noyau de l'abbaye (0.2), malgré le caractère monumental des édifices qui le composent, se présente comme un élément quasi indépendant dans le site. Ceci résulte du caractère introverti de l'abbaye (0.2.21), structurée autour des cloîtres, qui forment deux vastes cours intérieures, tandis que la façade principale est largement cachée derrière un haut mur et que l'élévation donnant en direction de la place du Parvis est dominée par l'église et percée de rares ouvertures. Ce caractère insulaire est encore renforcé par une implantation en biais des bâtiments, parallèlement à la falaise qui domine l'abbaye, tranchant sur l'orientation générale nord-sud qui caractérise le site. Cette disposition, prolongée par un parc (XI) au-delà des lignes du chemin de fer, est également reprise par les bâtiments d'origine du collège (0.0.27, 0.0.28) et souligne la dualité historique du site, à la fois centre religieux et agglomération.

Un certain nombre d'entités, tel le complexe constitué autour du château (0.3), forment un contrepoint au noyau historique, en liaison avec le pont sur le Rhône (0.0.46), et sont fortement marquées par leur fonction défensive, étroitement associée à une topographie particulière.

Les quartiers postérieurs à la création du chemin de fer

A la suite de la construction de la voie ferrée, le site a connu un premier développement (3) dans le prolongement sud du noyau historique, mais orienté perpendiculairement, selon le nouvel axe que constituait l'avenue de la Gare. Caractérisé par un tissu relativement lâche, il fait la part belle aux espaces intermédiaires, qu'il s'agisse des jardins qui prolongent les constructions ou du parc aménagé en 1933 par L. Jacquet de Genève, bordé par l'Institut de la Tuilerie, pensionnat du Sacré-Coeur et école ménagère (3.0.14). Le tout forme un complexe dont l'identité découle des gabarits mansardés, en dépit des disparités architecturales. Le bâtiment central a été construit en 1838 par Henri Fraisse, architecte à Lausanne, et surélevé en 1905 par F. Besson, architecte à Vernayaz. La grotte de Lourdes qui tourne le dos à l'avenue de la Gare est due à l'architecte Charles Zimmermann.

Ultérieurement, à partir du début du 20^e siècle, le site a continué à se développer progressivement en direction du sud, le long de la route du Simplon, à l'ouest et en amont (4). Le complexe édifié durant l'entre-deux-guerres par la congrégation de l'oeuvre Saint-Augustin, fondée en 1909 par le chanoine Cergneux, avec pour objectif la diffusion de la bonne presse (3.0.13 et 4.0.13), assure l'articulation entre les deux entités ; il occupe l'emplacement de l'ancienne souste, reconvertie en théâtre au 19^e siècle. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre, les constructions tendent à devenir plus récentes et moins intéressantes sur le plan architectural. Une rangée composée de maisons individuelles et de petits locatifs (4.1) borde la route du Simplon. Elle ménage, du fait de sa composition linéaire, un nouvel ordre urbain ; ce dernier forme, en mineur, un contrepoint à la structure historique du bourg, en dépit de la disparité architecturale des bâtiments, dont la construction s'étale sur la première moitié du 20^e siècle. Le long des voies du chemin de fer, une structure linéaire (5), composée de locaux artisanaux, de dépôts et de hangars se développe à partir du bâtiment de la gare (5.0.20), édifié en 1909.

Les espaces verts et les autres abords

Parmi les abords, certains jouent un rôle privilégié dans le site. Il en est ainsi de l'espace situé dans le prolongement du complexe de l'abbaye (I), limité au sud par la butte occupée par l'église Saint-Sigismond, qui accueille les bâtiments du collège, traité en parcs, en jardins et en préaux largement dimensionnés. Un parc clos de murs (XI), situé au-delà des voies du chemin de fer et accessible par un passage souterrain, complète ce dispositif à l'ouest. De même, l'étroite plate-forme de la route d'accès nord (II), accrochée à la falaise qui domine l'agglomération, souligne le caractère linéaire du site. En contrebas du noyau historique, le préau arboré d'une école (III) et le prolongement des berges du Rhône (IV) protègent de part et d'autre un noyau à dominante rurale.

Le coteau rejoignant les berges du Rhône, au nord de l'avenue des Terreaux (V), autrefois occupé par des vergers, est aujourd'hui largement urbanisé par des immeubles locatifs. Une tour octogonale, appelée La Gloriette (0.0.35), édifiée à l'angle de sa propriété

par Etienne-Louis Macognin de la Pierre entre 1775 et 1793, rappelle l'origine rurale de ces terrains. Leur prolongement sud (VI), réservé aux constructions scolaires et parapubliques, tranche par la discontinuité de son tissu, réservant d'importants espaces libres (préaux, parcs, etc.). Le domaine agricole Saint-Laurent (VIII) et son vis-à-vis (VII), constitué par des remblaiements successifs et faiblement urbanisés, garantissent une coupure avec l'urbanisation en tapis du site plus au sud. Un îlot résidentiel occupé par des constructions de taille réduite (IX) sert d'articulation entre les différents tissus.

L'esplanade ferroviaire (X), avec ses hangars et ses dépôts, constitue une barrière avec les terrains faiblement urbanisés à l'ouest, à usage en partie artisanal (XII), qui ont conservé à ce jour dans une large mesure leur caractère agricole d'origine. Des falaises escarpées (XIII), qui constituent un véritable verrou au nord et à l'ouest, dominent le site et participent fortement à son image austère.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Dans la mesure où le site présente une structure générale linéaire affirmée, qui correspond à son image historique, la succession de tissus parfois denses, parfois plus aérés, représente une caractéristique essentielle de sa sauvegarde. Une étude de détail devrait dégager les règles d'intervention envisageables dans les différents tissus qui composent cette scansion, en soulignant les éléments constitutifs essentiels. La même démarche est valable pour les entités qui accompagnent et prolongent de part et d'autre cette structure principale et doivent lui demeurer étroitement subordonnées.

Les espaces libres qui marquent l'entrée sud du site, dont le domaine agricole Saint-Laurent, ainsi que la rangée de maisons de taille réduite bordant l'avenue du Simplon, qui forment le contrepoint, en mineur, de l'accès nord, devraient faire l'objet de mesures conservatoires en vue d'éviter une déstructuration grave, à un endroit particulièrement sensible.

Du fait de l'importance historique des édifices qui le composent, le complexe de l'abbaye et l'esplanade qui le prolongent au sud, jusqu'à l'église Saint-Sigismond, devraient faire l'objet d'un inventaire de détail, tout comme, d'ailleurs, le noyau historique.

Un inventaire détaillé des installations ferroviaires, dont certaines présentent un intérêt architectural, constructif et technique majeur, devrait permettre d'appréhender leur importance sur le plan régional et donner des éléments d'appréciation quant à leur conservation.

Tout développement à l'ouest de la barrière formée par le domaine ferroviaire, à ce jour largement épargné par l'urbanisation générale du site, devrait faire l'objet d'un moratoire, ces terrains étant à considérer comme une réserve foncière pour le futur. Toute occupation éventuelle devrait prendre en compte l'existence de la falaise, qui doit être considérée comme un élément naturel digne de la plus haute protection.

Qualification

Appréciation de la petite ville dans le cadre régional

XX | Qualités de la situation

Implanté à la sortie du défilé constituant, jusqu'au 19^e siècle, la seule voie de pénétration de la vallée du Rhône ouverte durant toute l'année, le site occupe une situation prépondérante entre une falaise élevée qui le domine au nord-ouest et le cours du Rhône profondément encaissé. Cette situation, malgré l'importante urbanisation survenue après la Seconde Guerre mondiale, présente aujourd'hui encore des qualités évidentes du fait de l'implantation du site historique à l'extrémité de la cluse.

XXX | Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site sont prépondérantes aussi bien dans le noyau historique, du fait de la présence d'un tissu dense enserrant la Grand-Rue, que dans l'enceinte de l'abbaye, dont la masse se dresse face à la falaise qui la domine. Elles se

retrouvent dans les autres composantes du site, dans la mesure où chacune se caractérise par une structure et une densité adaptée à sa destination, sans doute rendue nécessaire du fait de l'exiguïté des terrains disponibles.

XXX | Qualités historico-architecturales

Si le site est partout marqué par des qualités historiques et architecturales prépondérantes, liées à son importance historique en tant que centre politique et économique de la région, avec la présence d'un grand nombre de bâtiments marquants, l'abbaye représente sans conteste un point d'orgue absolu. Tout en ayant subi, sur le plan architectural, diverses transformations pas toujours très heureuses, elle n'en représente pas moins un site archéologique tout à fait exceptionnel, avec une succession de sanctuaires dont le plus ancien remonte presque aux origines de l'ère chrétienne. Son trésor figure parmi les plus précieux de notre pays et englobe aussi bien des objets du culte que des chefs-d'oeuvre de l'art médiéval.

A autre qualité

Le site se caractérise par des qualités complémentaires sur le plan archéologique, puisqu'il possède sur l'emplacement de l'abbaye une succession de lieux de culte remontant à la préhistoire.

2^e version 06.1997/jpl

CD n° 233 260
Films n° 2630–2633 (1977);
8918–8922 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
605.522/103.414

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse